

Rapport public**Date d'émission du rapport :** 21 janvier 2025**Numéro d'inspection :** 2025-1181-0001**Type d'inspection :**

Incident critique

Titulaire de permis : Revera Long Term Care Inc.**Foyer de soins de longue durée et ville :** Brierwood Gardens, Brantford**RÉSUMÉ DE L'INSPECTION**

L'inspection a eu lieu sur place aux dates suivantes : 14 au 16 et 20 janvier 2025

- L'inspection concernait : Dossier n° 00134481 – Dossier en lien avec l'éclosion d'une maladie

Les **protocoles d'inspection** suivants ont été utilisés pendant cette inspection :
Prévention et contrôle des infections

RÉSULTATS DE L'INSPECTION**AVIS ÉCRIT : Entretien ménager – marches à suivre élaborées et mises en œuvre**

Problème de conformité n° 001 – Avis écrit aux termes de l'alinéa 154(1)1 de la *Loi de 2021 sur le redressement des soins de longue durée* (LRSLD).

Non-respect du : sous-alinéa 93(2)a)(i) du Règl. de l'Ont. 246/22

Entretien ménager

Paragraphe 93(2) – Dans le cadre du programme structuré de services d'entretien ménager prévu à l'alinéa 19(1)a) de la Loi, le titulaire de permis veille à ce que soient élaborées et mises en œuvre des marches à suivre visant ce qui suit :

a) le nettoyage du foyer, notamment :

(i) les chambres à coucher des résidents, y compris les planchers, les tapis, les meubles, les rideaux de séparation et les surfaces de contact et celles des murs.

Le titulaire de permis a omis de veiller à ce qu'on élabore et mette en œuvre des marches à suivre pour le nettoyage régulier des rideaux de séparation dans les chambres des personnes résidentes. Lors d'entretiens, des membres de la direction et du personnel ont indiqué qu'on ne nettoyait pas régulièrement les rideaux de séparation utilisés comme portes menant aux toilettes dans les chambres des personnes résidentes et qu'on n'avait mis en œuvre aucune marche à suivre à cet effet. Ces rideaux étaient considérés comme des surfaces à contact fréquent; ainsi, l'omission d'établir des marches à suivre pour l'entretien a provoqué des risques quant à la prévention et au contrôle des infections.

Sources :

Entretiens multiples avec des membres du personnel; examen de la politique relative aux précautions habituelles et aux précautions supplémentaires de même que de la politique relative au nettoyage standard dans un environnement de soins de santé.